

LE RÉDUIT DE TEMPÉRATURE

Le réduit de température est l'action d'abaisser la température de consigne du bâtiment en cas d'absence.

« Le réduit de température ne sert à rien ! On consomme plus d'énergie pour remonter en température le bâtiment ! »



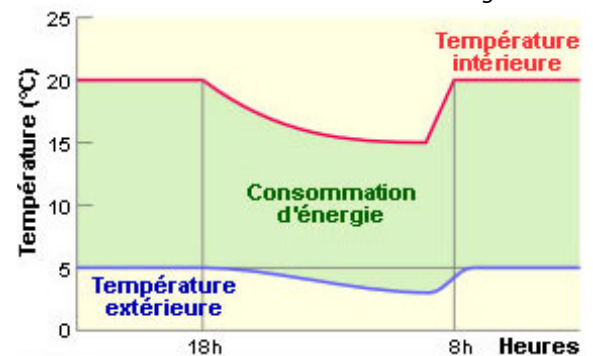
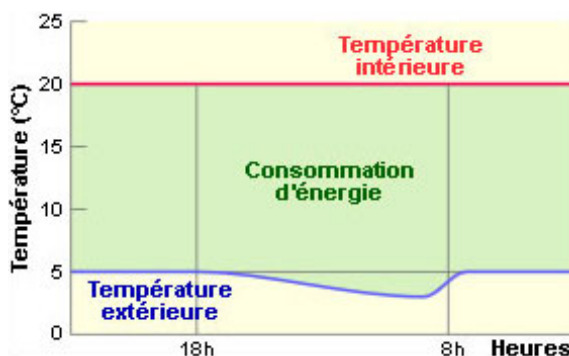
« Pour faire des économies de chauffage, réduisez la température de votre logement en cas d'absence »

EST-CE QUE J'ÉCONOMISE DE L'ÉNERGIE À RÉDUIRE LA TEMPÉRATURE DE MON LOGEMENT ?

La consommation d'un bâtiment et de son installation de chauffage dépend de la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur. Plus cette différence est faible, moins on consomme.

Les graphiques ci-dessous représentent la consommation de chauffage d'une maison pour deux situations. Dans le premier cas, aucun réduit n'a été appliqué. Dans le second cas, un réduit à 15 °C a été appliqué.

Source : Energitec



Sur le graphique, la zone verte représente les consommations d'énergie. On peut constater que la zone verte du graphique de droite est plus petite que celle du graphique de gauche grâce au réduit de température.

Un réduit de température en période d'inoccupation permettra toujours de réaliser des économies d'énergie.

COMBIEN J'ÉCONOMISE ?

Cela dépend des caractéristiques du bâtiment (isolation et inertie) et de la durée d'inoccupation du bâtiment.

Caractéristique du bâtiment	Économies d'énergie
Isolation importante	
Inertie importante	+
Durée d'inoccupation faible	+
Isolation faible	+++
Inertie faible	+++
Durée d'inoccupation importante	+++

+ : Économies faibles
+++ : Économies importantes

Plus le bâtiment est isolé, moins la chaleur emmagasinée s'échappe et plus la température intérieure reste stable lors de la coupure du chauffage. L'économie réalisée sera donc faible.

Au contraire, lorsque le chauffage est coupé dans un bâtiment peu isolé, la température intérieure chute rapidement. C'est dans ce genre de bâtiment «passoire» que le placement d'un régulateur-programmateur sera le plus rentable.

En fonction des caractéristiques du bâtiment et de son utilisation, un réduct de température peut apporter jusqu'à 20 % d'économies d'énergie.

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE **CEP** POUR PLUS D'INFORMATIONS !

À retenir :

Un réduct de température en période d'inoccupation permettra toujours de réaliser des économies d'énergie.

Le montant d'économies engendrées dépend des caractéristiques du bâtiment et de son utilisation (jusqu'à 20%).

CONTACTEZ
NOTRE ÉQUIPE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS !



10, Promenade
Émilie du Châtelet
54000 NANCY
Tél.: 09 61 44 71 77
info@alec-nancy.fr